



Prévention manipulation des charges lourdes dans les

Par **bubu39**, le **08/10/2010** à **09:26**

Bonjour, depuis quelques mois, les magasins affichent que les charges excédant un certain poids, packs d'eau, ne sont plus à poser sur les tapis des caisses. À ce titre, de nombreux packs possèdent un code barre détachable facilitant la prise en compte de ces packs par les hôtesses de caisse. Récemment, en dépit de ces étiquettes détachables, un magasin impose de poser le(s) pack(s) sur le tapis, engendrant un travail particulièrement pénible pour le client, surtout lorsque il y a des packs différents (9 kg en moyenne si ce n'est parfois 12kg). un magasin a-t-il le droit d'imposer au client cette dépose sur le tapis de caisse alors que le code barre détachable existe et peut être présenté ?